L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

RUE DE CHARTRES No 73, Entre Conti et Bienville.

G. P. WEISSE & Co.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 28 MAI 1860.

G. P. WEISSE
E. DUVERGER
N. DUFOUR
S. HARRY
} EDITEURS-PROPRIETAIRES

LUNDI MATIN, 28 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 36 Vieille-Levée—entre le terme de whisky, vins, liqueurs, &c.

Par Chas. F. Fortell, à 3 heures P. M., rue St-Philippe, entre Treme et St-Claude—meubles.

Par Blache & Lecamus, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 60—bureau, bonneterie, etc.

Par F. D. Sipes, dans la rue Constance, entre Josephine et Jackson, face District—meubles et objets divers.

Par M. Barnet Jr, 92, Bourgogne—meubles.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

L'Asile Touro.

Il y a eu dimanche huit jours, nos concitoyens appartenant à la religion juive ont eu une réunion dans une des salles du temple nacconique, afin d'aviser aux mesures à prendre pour élever un monument à la mémoire de Judah Touro. Nous sympathisons que leur initiative sera couronnée d'un plein succès et qu'ils réussiront à mettre à bonne fin une entreprise si juste et si méritoire. Ce n'est pas seulement aux co-religionnaires de Judah Touro qu'incombe le devoir de participer à ce pieux hommage. Rendre un légitime honneur à la mémoire d'un homme dont la bienfaisance a toujours été exempte de tout esprit de secte et qui a consacré une grande partie du produit de son travail et de son énergie à une œuvre de charité convient aux chrétiens comme aux juifs.

La charité appartient à la religion générale, et devant elle toutes les différences d'opinion disparaissent. Judah Touro l'a pratiquée avec un esprit de justice et de bonté si admirable qu'il a droit à un tribut de respect et de vénération de la part de tous les gens de bien, et nous ne doutons pas que l'appel adressé à la population de la Nouvelle-Orléans n'obtienne un assentiment unanime et cordial.

En élevant un monument durable à un homme comme Judah Touro, notre ville pourvera aux générations futures qu'elle n'honore pas ne respecte pas moins la générosité du cœur qui elle n'admire les talents plus brillants du guerrier ou de l'homme d'Etat.

Nous croyons intéressant, à cette occasion, de rappeler le dernier acte charitable de cet homme de bien et de donner quelques détails sur la réalisation prochaine de son projet favori.

On sait que par son testament il légua QUATRE VINGT MILLE PIASTRES pour fonder à la Nouvelle Orléans une institution appelée à soulager bien des misères, un asile pour les vieux.

Une somme de $30,000, si importante qu'elle fut, ne parut pas suffisante pour l'accomplissement du vaste projet qui avait été conçu. Mais grâce aux sentiments philanthropiques de l'ami intime de Judah Touro, de son exécuteur testamentaire M B. D Sheppard, la lacune a été comblée. Par des placements avantageux et une administration habile, M Sheppard est parvenu à faire grossir ce capital et à l'élever au chiffre de $49,000. Dans peu de temps il aura doublé $100,000.

L'exécution du plan ne coûtera pas moins de $300,000. Mais M Sheppard a résolu de commencer l'entreprise sans attendre davantage et sans demander d'aide à personne. Il a heureusement fait don d'un lot de terre faisant face au fleuve dans le Troisième District, et s'étendant de la rue Dryade à la rue Péris, pour y élever l'asile des pauvres. Ce terrain, d'une valeur de $40 pieds sur profondeur uniforme de 240 pieds et vaut $15,000 Indépendamment de cette donation M Sheppard complètera sur ses propres ressources les $30,000 nécessaires à l'achèvement de la bâtisse.

Parmi les plans proposés au comité, celui de M Wm A Freret, jeune architecte de talent, a obtenu la préférence. Le travail de construction a été donné à l'entreprise par contrats séparés, pour la maçonnerie au briques, la serrurerie, la charpenterie, etc., et l'œuvre a été mise en train dès le mois d'octobre dernier Aujourd'hui le rez de chaussée du principal corps de bâtiment et de la cuisine sont élevés, et on s'occupe de poser les solives du premier étage. On croit que l'édifice sera terminé et prêt à être employé pour sa destination au commencement de 1862. Les frais de l'établissement devront alors être couverts par le revenu des personnes que l'on aura recueillies et par des secours de l'Etat, de la ville ou des personnes charitables.

La principale bâtisse a 267 pieds de face, et se compose de deux ailes, reliées à un corps principal, dont la façade au centre est projetée en avant. Le centre a 72 pieds de profondeur et les ailes 92. La façade centrale s'élèvé par-dessus la ligne de face des ailes, dans chacune on trouve une large fenêtre surmontée d'un carreau. Le reste aura deux étages, sauf les tours qui en auront trois. Des galleries couvrent à chaque étage sur la façade, et sur le derrière entre les projections des ailes.

Cette façade centrale aura un aspect architectural imposant et sera décorée avec goût. Elle sera dans le style gothique pur. La porte d'entrée et les fenêtres seront ogivales. Toutes les ouvertures seront en fonte, et, autant que possible, on s'abstiendra de construire le bâtiment de façon qu'il soit à l'épreuve du feu. Le reste du corps principal entre le centre et les ailes sera dans le style gothique altéré du Tudor et du Tudor ancien, et les ailes appartiendront au dernier genre gothique ou règne d'Elizabeth.

Le centre est un rez-de-chaussée par la porte principale on trouve dans un vaste vestibule carré; les escaliers à droite conduisant au département des femmes et des enfants, ceux à gauche au département des hommes. A droite du vestibule est le bureau du directeur, à gauche la bibliothèque. Une salle derrière le vestibule conduit à la sortie sur la cour et une autre salle de même dimension dans toute sa longueur et n'a d'une aile à l'autre.

Les tentatives si divers dans cette salle on veut rassembler général des travaux pour les femmes dans l'aile se trouve l'école et l'appartement de la directrice. Si du vestibule on tourne à gauche dans la même salle on trouve l'église, une pièce pour l'instruction religieuse, et un atelier général pour les hommes. Dans l'aile de ce côté est l'appartement du directeur et une école pour les garçons.

Les fenêtres sont distribuées de façon à répartir abondamment l'air et la lumière, et des ventilateurs conduisent partout l'eau, le gaz, et le calorique.

De vastes dortoirs, un hôpital, des infirmeries, une crèche occupent les deux étages supérieurs.

Les cuisines sont situées dans une buttaye en briques à un étage avec une tour octagone à laquelle on monte. Elles se rattachent au bâtiment principal par une galerie couverte. Au rez de chaussée se trouvent les réfectoires, et la grande cuisine avec les offices et pâtisseries. Deux sours rondes, de chaque côté de la cuisine, contiennent des salles de bain et des cabinets; elles sont surmontées par des réservoirs qui reçoivent l'eau de toutes les citernes. Sur l'arrière de la cuisine est un gazomètre, où sera fabriqué tout le gaz qu'emploiera l'établissement. A droite de la cuisine, on doit construire la machine à vapeur, et à gauche le lavoir. Tout le linge sera lavé, rincé, séparé et séché au moyen de la vapeur. La machine sera employée à pomper de l'eau de la rivière, à chauffer les salles, à laver, à cuire les aliments et à tous les usages auxquels le gaz et modernie appliquer la force de la vapeur.

Les terrains derrière les bâtisses, formeront de grands potagers, dont les produits serviront à fournir les tables de l'établissement ou seront envoyés au marché. Il y aura en outre des étables pour huit douzaines de vaches et des laiteries, une corderie, des magasins, une boulangerie, une forge, un atelier de charpente, deux serrureries, une fabrique de chaussures.

Par la sorte tous ceux qui se seront pas mis assez pourront travailler de leur état, ou en apprendre un si cela leur plaît, et gagner de quoi défrayer une partie de leurs dépenses. On soignera la plus grande propreté et toutes les conditions hygiéniques seront observées pour assurer le bien être des hôtes de l'asile.

Un sol élevé élora l'ascension sur l'arrière et le côté et sur le devant un mur en brique avec des arrivants et des passages en fonte et fortement grillé. L'architecte de la façade a adopté avec l'architecte de la façade un milieu une grande grille donnera accès à l'intérieur. Elle sera masquée d'une loge de portier de chaque côté. L'espace entre le mur et le bâtiment est de cent pieds et sera rempli par un jardin d'agrément, avec des plates-bandes de fleurs et des bosquets d'arbustes. Au centre entre la grille et l'entrée du bâtiment une magnifique fontaine rafraîchira l'atmosphère par l'évaporation constante de son jet d'eau. De chaque côté de la fontaine un terre de gazon sera élevé et formera un excellent piédestal pour une statue.

Quel meilleur emplacement trouver pour une statue à élever à Judah Touro, que de la mettre au milieu de ceux dont il aura été le bienfaiteur. En face de son image vénérée au terre vide attendra qu'une nouvelle génération accorde à un autre philanthrope, émule du fondateur de l'asile, la même récompense; et les deux auront au rapprochant aux nombreux habitants de l'asile reconnaissants de ces deux hommes de bien ne cessera pas de leurs yeux des exemples de respect du aux plus nobles vertus

---

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS — Rien de plus vaste que l'emporium de L. W. Lyons et Cie, rue St Charles, à l'encoignure Commerce nous aussi rien de plus varié que son assortiment de vêtements. Il y en a pour toutes les tailles, depuis celle du nain Tom Pouce jusqu'à celle du géant de sept pieds. Chaque acheteur est donc assuré d'y trouver une toilette complète allant à merveille.

☞ A cette époque d'année pas un seul moment pour quelques heures de chaque jour, les meubles de salon sont recouverts de housses. Quand viendra le temps de les ôter, on sera tout surpris de leur fraîcheur. Ce sont des housses en coutil de coton, qui sont vendues par M. LEVY, rue Bienville, entre Chartres et Royale. Elles s'ajustent parfaitement aux contours des meubles, et leur donnent une élégante propreté. Elles s'adaptent également aux fauteuils à bascule.

☞ Le véritable et vrai vieux HENRIQUEZ, 2 RUE St J. WRIGHT. Prix de faveur : pas gratuits, car il ne peut pas se permettre.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Naufrage du Red Wing coulé.

Memphis, 25 mai.—Le bateau *Red Wing*, un des paquebots de la ligne de Memphis et de Little Rock, dans son dernier voyage sur l'Arkansas, s'est heurté contre un chicot au Rac-courci Island, et a coulé bas presque immédiatement après.

Il y avait à bord plusieurs passagers, qui, ainsi que l'équipage, sont parvenus à atteindre la rive sans danger.

On espère sauver le bateau avec une partie de sa cargaison.

COURSES DE LONG ISLAND.—New-York, 25 mai.—Il y a eu une course au trot sur le chemin de course Union, à Long Island, hier. Tours, les meilleurs trois milles par cinq. Fatalité a battu Kahna. Allez trois tours suivis. Temps dans le second tour, 2 26.

CONGRES.—Washington, 26 mai.—Dans le Sénat hier, l'amendement proposé par M. Trumbull aux résolutions de M. Davis, disant qu'il n'y a aucun droit légal à amener ou à tenir des esclaves dans les Territoires, a été appelé et rejeté par le vote suivant : non 31, oui 25.

Le 3me résolution a été ensuite adoptée par un vote de 35 pour et 2 contre.

TRESORERIE DES ETATS-UNIS.—Washington, 26 mai.—La somme qui a été perçue au Trésor hier provenant de la semaine dernière s'élève à $1,181,000. L'augmentation des recettes de la semaine est de $536,000. La somme actuellement dans la déposant de la trésorerie et sur laquelle on peut tirer est de $7,28,050.

LA FREGATE NIAGARA ARMEE.—New-York, 26 mai.—La frégate de guerre des Etats-Unis, *Niagara*, est arrivée dans ce port hier avec une voie d'eau et ayant toutes ses pompes occupées.

CONGRES.—Washington, 26 mai.—Dans la Chambre des Représentants, hier, le bill relatif aux Africains, capturés à bord de la barque *Wildfire*, par le vapeur de guerre *Mohawk*, ayant été mis en délibération, M. Underwood, de la Georgie, a obtenu la permission de prendre la parole, et, après avoir présenté quelques observations, il a fait la motion d'amender le bill afin d'autoriser la vente des dits nègres dans la Floride, ou, dans le cas où cette motion serait rejetée, de les envoyer dans l'Etat du Massachusetts afin qu'ils puissent jouir de leur liberté.

Cet amendement a été reçu par des éclats de rire, lorsque M. Dawes, du Massachusetts, a pris la parole et a vivement reponsé l'adoption.

M. Underwood, après avoir entendu les observations de M. Dawes, a répondu d'une voix forte et ferme, et a prononcé un discours d'une durée soutenant du Massachusetts. Il a été interrompu par les cris à l'ordre et un appel à la police par M. Cobb, de l'Alabama.

La police a eu de la peine à rétablir l'ordre.

Le comité Covode, après plusieurs enquêtes, dit que d'après certaines déclarations, il paraît trait que l'ancien général Houston avait été chargé par différentes personnes des blancs de la poste à M. Feeney, de Philadelphie, d'il voulait changer de politique.

Cette proposition avait été formellement repoussée par M. Forney.

Les bénéfices que l'on réalisera par l'importation des laines de la Nouvelle-Zélande sont évalués à $80,000, à l'expiration du terme de M Buchanan.

On a appelé le bill relatif au paiement du mileage des membres de cette chambre. La discussion en a été prolongée, mais comme rien de définitif n'a été déterminé le bill a été mis de côté et sera discuté plus tard.

Dans le Sénat aujourd'hui, on a reçu une communication du Maître des Postes général, M. Holt, dans laquelle il dit que les faits de la contestation de Tyler, Texas, sont suivis. Temps dans le second tour, 2 26.

CONGRES—Washington, 26 mai—Dans le Sénat hier, l'amendement proposé par M. Trumbull aux résolutions de M. Davis, disant qu'il n'y a aucun droit légal à amener ou à tenir des esclaves dans les Territoires, a été appelé et rejeté par le vote suivant : non 31, oui 25.

Le 3me résolution a été ensuite adoptée par un vote de 35 pour et 2 contre.

TRESORERIE DES ETATS-UNIS.—Washington, 26 mai.—La somme qui a été perçue au Trésor hier provenant de la semaine dernière s'élève à $1,181,000. L'augmentation des recettes de la semaine est de $536,000. La somme actuellement dans la déposant de la trésorerie et sur laquelle on peut tirer est de $7,28,050.

LA FREGATE NIAGARA ARMEE.—New-York, 26 mai.—La frégate de guerre des Etats-Unis, *Niagara*, est arrivée dans ce port hier avec une voie d'eau et ayant toutes ses pompes occupées.

CONGRES.—Washington, 26 mai—Dans la Chambre des Représentants, hier, le bill relatif aux Africains, capturés à bord de la barque *Wildfire*, par le vapeur de guerre *Mohawk*, ayant été mis en délibération, M. Underwood, de la Georgie, a obtenu la permission de prendre la parole, et, après avoir présenté quelques observations, il a fait la motion d'amender le bill afin d'autoriser la vente des dits nègres dans la Floride, ou, dans le cas où cette motion serait rejetée, de les envoyer dans l'Etat du Massachusetts afin qu'ils puissent jouir de leur liberté.

Cet amendement a été reçu par des éclats de rire, lorsque M. Dawes, du Massachusetts, a pris la parole et a vivement reponsé l'adoption.

M. Underwood, après avoir entendu les observations de M. Dawes, a répondu d'une voix forte et ferme, et a prononcé un discours d'une durée soutenant du Massachusetts. Il a été interrompu par les cris à l'ordre et un appel à la police par M. Cobb, de l'Alabama.

La police a eu de la peine à rétablir l'ordre.

La comité Covode, après plusieurs enquêtes, dit que d'après certaines déclarations, il paraît trait que l'ancien général Houston avait été chargé par différentes personnes des blancs de la poste à M. Feeney, de Philadelphie, d'il voulait changer de politique.

Cette proposition avait été formellement repoussée par M. Forney.

Les bénéfices que l'on réalisera par l'importation des laines de la Nouvelle-Zélande sont évalués à $80,000, à l'expiration du terme de M Buchanan.

On a appelé le bill relatif au paiement du mileage des membres de cette chambre. La discussion en a été prolongée, mais comme rien de définitif n'a été déterminé le bill a été mis de côté et sera discuté plus tard.

Dans le Sénat aujourd'hui, on a reçu une communication du Maître des Postes général, M. Holt, dans laquelle il dit que les faits de la contestation de Tyler, Texas, sont tous suivis. Temps dans le second tour, 2 26.

CONGRES—Washington, 26 mai—Dans le Sénat hier, l'amendement proposé par M. Trumbull aux résolutions de M. Davis, disant qu'il n'y a aucun droit légal à amener ou à tenir des esclaves dans les Territoires, a été appelé et rejeté par le vote suivant : non 31, oui 25.

La